

L'orateur fait valoir cette considération que son amendement tend à consacrer l'état de choses existant.

Ce n'est pas une disposition constitutionnelle, ajoute M. de Ravinel, je voudrais précisément donner le caractère constitutionnel à une mesure essentiellement tutélaire. Je suis informé que la commission qui a examiné mon amendement s'est prononcée en sa faveur. Ainsi de ne pas retarder le vote de la loi, je retire donc provisoirement mon amendement en prenant l'engagement solennel de le présenter la seconde lecture.

« Garibaldi, reprépond pour mon compte l'amendement rejeté par M. de Ravinel.

M. Wallon. On me permettra d'signaler le danger de faire de cet amendement une disposition constitutionnelle. Qu'arriverait-il, par exemple, si un mouvement insurrectionnel forçait l'Assemblée et le gouvernement à se transporter ailleurs qu'à Versailles ?

Un scrutin s'ouvre sur l'amendement Ravinel proposé par M. Giraud.

Un instant après, le président annonce qu'il a été procédé au pointage du scrutin. La séance est momentanément suspendue.

Voici les chiffres du scrutin :

Votants : 659  
Majorité absolue : 330  
Pour l'amendement : 332  
Contre l'amendement : 327

L'Assemblée a adopté. (Mouvement).

M. le comte de Bouhet avait déposé un amendement ainsi conçu :

« Article additionnel

Si, pendant la période qui séparera la dissolution, il y a lieu de la Chambre des députés, l'élection d'une nouvelle Chambre, M. le maréchal de Mac-Mahon juge à propos, dans l'intérêt public, de placer sous le régime de l'état de siège plusieurs et même la totalité des départements, il lui sera loisible d'appliquer de sa seule autorité cette mesure par décret, sans qu'il ait besoin ensuite de la soumettre à une sanction législative quelconque nonobstant les prescriptions contraires à ce sujet de la loi de 1849, dont les effets, pour ce cas particulier seulement, demeureront ainsi suspendus. »

M. de Bouhet retire son amendement.

M. Paris, au nom de la commission, présente un article additionnel portant que la loi sur les pouvoirs publics ne sera promulguée qu'après le vote de la loi sur le Sénat.

Cette disposition est mise aux voix et adoptée.

M. de Kordrel monte la tribune.

L'orateur déclare qu'il votera le passage à la 3<sup>e</sup> lecture, par ce motif qu'il espère voir ceux qui ont, au cours de la 2<sup>e</sup> lecture, émis sur les amendements Laboulaye et Wallon des votes contradictoires, repousser finalement un projet auquel l'orateur ne saurait s'associer.

Un certain s'ouvre sur la question de savoir si l'Assemblée passera à la 3<sup>e</sup> délibération sur le projet.

Voici les chiffres du scrutin :

Votants : 702  
Majorité absolue : 352  
Pour le passage à la 3<sup>e</sup> délibération : 521  
Contre : 181

L'Assemblée a décidé qu'elle passera à la 3<sup>e</sup> délibération.

L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet relatif à la poudre dynamite.

Sur la demande du ministre des finances, la discussion est renvoyée à demain.

M. Franck Duprat demande que le projet concernant la réforme judiciaire en Egypte soit porté à l'ordre du jour des bureaux de déminage.

L'Assemblée décide qu'il y aura demain réunion dans les bureaux pour l'examen de ce projet.

M. Antonin Leclercq-Pontal, au nom de la commission constitutionnelle, demande que la 2<sup>e</sup> délibération sur le projet relatif au Sénat soit mise à l'ordre du jour de l'Assemblée.

A jeudi en huit !

— A vendredi prochain !

L'Assemblée, consultée, décide que le projet relatif au Sénat sera mis à l'ordre du jour du jeudi 11 février.

La séance est levée à 3 h. 15.

## LETTRE DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix

Paris, 3 février 1875.

« C'est le wallon qui fait la montagne, » disait hier un député de la droite au moment où l'Assemblée procédait au scrutin sur l'amendement de M. Wallon. Sans une forme de plaisanterie, l'honorable député énonçait une proposition qui est en train de devenir une vérité de politique des plus menaçantes. C'est, en effet, l'intervention de M. Wallon qui a préparé le triomphe de la montagne, c'est-à-dire des radicaux, car en cette circonstance ce sont surtout des radicaux qui triomphent : il suffit, pour eux, de convaincre, de leur leurs journaux. Mais disons bien vite qu'il ne faudrait pas jeter l'anathème contre M. Wallon, car s'il avait refusé le rôle dont il a été chargé, un autre l'eût également remplacé. M. Wallon est le troisième compère de M. Thiers. Nous laissons de coté M. Barthélémy Saint-Hilaire : celui-là tout le monde connaît sa fonction près de l'illustre vieillard. Le premier compère de M. Thiers a été M. Léon de Malleville. C'est lui qui, à Bordeaux, dans les premiers jours de la session, servit de truchement entre le futur président de la République et les républicains. Mais M. de Malleville est bien cassé ; à la tribune il a toujours en parlant l'air de sangloter. Il fut vite usé comme chef d'emploi. M. Casimir Périer le remplaça. Celui-là avait l'avantage d'être un ancien monarchiste et il sut donner assez de gages aux républicains pour gagner leur confiance. Mais il fut renversé du pouvoir avec M. Thiers par les conservateurs le 24 mai 1873, et l'on sait que sa proposition du 22 juillet n'obtint qu'une belle minorité. Il était plus que suspect aux conservateurs ; il fut à son tour remplacé par un troisième compère : M. Wallon est en train de faire remplacer la constitution Ventavon par la constitution Wallon, et il faudrait être aveugle pour ne pas reconnaître dans toutes les manœuvres parlementaires de ces derniers jours la stratégie de M. Thiers. Hier, le second amendement de M. Wallon a été adopté par une majorité d'environ 200 voix : mais lisez les feuilles radicales : vous verrez qu'elles sont moins fières de ce vote que de la petite majorité de huit voix qui a repoussé la proposition de M. Depéry.

C'est que ces huit voix représentent les recrues faites depuis samedi par ceux

qui veulent organiser la République. C'est pour les républicains la progression lente, mais sûre. Le centre droit enregistre à chaque vote quelque nouvelle défection parmi les gens toujours prêts à accepter le fait accompli, parmi ceux qui, depuis samedi, après avoir eu toute leur vie une peur bleue de la République, viennent dire que la République qu'ils organisent n'est pas si redoutable, et qui trouvent les radicaux très-sages, et très-modérés.

Que veulent-ils, il y a des hommes que les leçons du passé ne serviront jamais à élucider, à instruire. Ils ne voient pas, ils ne comprennent pas. Cependant le danger est assez évident. Les gauches ne demandent plus la dissolution ; il n'est plus question, du moins pour l'instant, de la proposition Casimir Périer ; M. Thiers a même jugé inutile d'intervenir dans le débat, il a renoncé à parler : c'est inutile pour les besoins de la cause ; il ne pourrait que compromettre les avantages conquis. Cependant tout le monde n'observe pas la même prudence. Vous pourrez lire les feuilles républicaines : elles feignent de s'étonner que le Maréchal, se conformant aux décisions de l'Assemblée, n'a pas déjà reconstruit le ministère en choisissant des membres de la majorité du 30 janvier. Aujourd'hui ce n'est que de l'étonnement simulé ; demain on prendra le ton de l'injonction et de la récrimination. Puis on parle déjà d'une proposition d'amnistie en faveur des condamnés politiques. Ne faut-il pas que la République se distingue par un doux de joyeux avènement ? Attendons-nous à voir fleurir les effets du mandat impérial.

M. Dufaure a prononcé hier son discours ministre ; mais après la séance le Maréchal ne l'a point fait rappeler pour le charger de former un ministère. C'est M. Buffet qu'il a reçu, et il a eu avec lui une longue conférence.

Ce matin a eu lieu le conseil des ministres réglementaire. On dit le maréchal très-ennuié de toutes les compétitions parlementaires, mais persistant à ne pas vouloir devenir le chef des républicains pour combattre les conservateurs. Cependant, du train dont vont les choses, il est à prévoir que les lois constitutionnelles vont être votées non pas telles qu'elles avaient été préparées par les conservateurs, mais telles que les républicains les auront refaites, si, après la deuxième lecture, il ne se produisait pas quelque incident de nature à rendre la confiance et la force aux conservateurs.

Le petit Victor-Emmanuel, monté sur une table, débita en frappant du pied un passage du premier discours du roi, son grand-père, à la Chambre de Montecitorio, ce passage où il fut dit : *Siamo a Roma e ci resteremo*.

Garibaldi a aussi un petit enfant qu'il a appelé Manlius, et une petite fille qu'il a appelé Clélia, deux noms pris dans l'histoire de Rome avant Jésus-Christ.

Clélia fait l'orgueil de son père et aura le courage et la beauté de la Clélia antique, qui s'échappa à la nage du camp de Porcenna. Quant à Manlius, il est ravissant. Quant on lui demande :

Où mets-tu papa ? Il répond : *Ita !* (En haut !) — Où mets-tu le pape ? *Giu !* (En bas !) — Et les prêtres ? *Giu !* — Et tout le reste ? *Giu ! giu ! giu !*

Ces deux enfants prodiges, Victor-Emmanuel et Manlius, sont-ils destinés à se rencontrer un jour ? C'est difficile à dire. Seulement, nous savons déjà qu'on apprend au premier petit qu'il est venu à Rome pour y rester ; et au second petit, que son papa, seul, doit monter, et que tout le reste doit descendre.

Garibaldi ayant donné à ses deux enfants de Caprera des noms païens, a voulu protester contre l'Eglise, et ne les a pas fait baptiser. Il a voulu aussi protester contre les lois de l'Etat, en leur donnant pour mère une femme qui n'est pas son épouse. Toute cette morale est à la fois très-ancienne et très-moderne.

Garibaldi reçoit des ovations discrètes. Le premier jour, des Anglaises folles voulurent baisser son manteau, ne pouvant rien baisser du tout de sa personne et de ses vêtements, se jetèrent alors sur les coussins de la voiture qui avait eu contact du héros. Ces pieuses et patriotiques fureurs s'apaisent peu à peu.

Depuis quelques jours, on parlait d'un projet d'entrevue de Garibaldi et de Victor-Emmanuel : c'est le général Medici, ancien garibaldien, aujourd'hui premier aide de camp du roi, qui était chargé des négociations : elles ont abouti.

*Fanfulla*, qui est de la maison, raconte les choses par le menu : abrégé :

A sept heures et demie, le général Medici est allé chercher Garibaldi et son fils Menotti, et les a conduits au Quirinal dans un carrosse de la cour. Garibaldi, soutenu par les généraux Dezza et Medici et par son fils, s'est rendu à l'appartement royal. Toute la maison militaire « en habit bourgeois », était dans l'antichambre. Victor-Emmanuel, venant au-devant de Garibaldi et lui tenant la main, lui a dit : Eh ! bonjour, mon général !

Medici a présenté Menotti, et le roi lui tendait aussi la main, lui a dit : Mais nous nous connaissons depuis la campagne de 1859 ; nous nous sommes fait quelques prisonniers

» Bayonne, 2 février, 6 h. s.

Le général Loma a remporté une brillante victoire en Guipuzcoa contre le général Egana qui a été fait prisonnier.

Il y aurait fort long à raconter sur les scènes dont nous sommes les tranquilles témoins. Mais on n'en retirerait qu'une preuve de plus de la bassesse de l'esprit révolutionnaire.

Pour le moment, la politique secrète est à l'état d'incubation.

La présence de Garibaldi à Rome, que l'on regardait comme un coup décisif, semble ne vouloir rien déranger. On pourrait dire que l'inaction du chef de la démocratie est un reniement de ses doctrines anti-chrétiennes, anti-monarchiques et anti-sociales, si impu-

demment répandues depuis quinze ans dans ses écrits et notamment dans son livre des *Mille*. Mais ne vous fiez pas aux apparences.

Garibaldi ne saurait en ce moment opposer à la force armée de la monarchie qu'un bavardage inutile, et il se tait.

« Puent la Reyna, 1<sup>er</sup> février, 9 h. »

« (Officiel). — L'ennemi n'ose attaquer de front.

« Quelques forces, sous les ordres de Moriones, se dirigent par Sanguesadas le but de tourner notre arrière-garde.

« La colonne Artajona qui a dirigé une attaque sur Pueyo, par Perula, est revenue, après avoir été dispersée, à son point de départ, à Andoain.

« L'ennemi a fait sa jonction en trans-

portant l'Ori au moyen d'un vaisseau blindé qui a servi à Andoain.

D'autre part, l'agence carliste nous

communique une autre dépêche annon-

ciant une victoire de l'armée qui opère,

dans la province de Valence, sous les

ordres du général Dorregaray et démantelant les nouvelles données par l'agence

Havas :

« Bayonne, 3 février, 10 h. 05 m.

« La colonne alphoniste commandée par Quesada a été mise en complète déroute par Dorregaray, avec pertes considérables en morts et blessés. Nous avons fait 150 prisonniers et pris 2 canots et 200 chevaux.

« Notre vaillant chef de l'armée du centre, dont on a si souvent calomnié le dévouement au roi et à la monarchie traditionnelle, marche sur Cuenca, dont la garnison lui ouvrira probablement les portes.

« La dépêche d'Hendaye annonçant que Loma aurait remporté avant-hier une grande victoire et fait prisonnier notre brave général Egana, est de pure invention. Se méfier des nouvelles provenant d'Hendaye.

« Les armées carliste et alphoniste, de la Navarre sont toujours en présence malgré les téligrammes contraires, n'ont pas encore eu d'engagement. »

LARZAT.

Rome, 30 Janvier 1875.

D'Humbert, prince du Piémont, et de sa femme Marguerite, sa cousine germane, un fils est né en 1869, auquel on a donné les noms de *Victor-Emmanuel* et le titre de *Prince de Naples*. On voit à tous les étagés des photographies les portraits de cet enfant, le plus souvent habillé à la Louis XV. Les courtisans du Quirinal disent qu'il a un esprit précoce et crient avec admiration des traits qu'on dilapidera, etc. puis il trouvera ou voudra trouver le moyen de réunir des masses d'hommes occupés à ces travaux ; ne pouvant envoyer dans les marais Pontins le Pape, les cardinaux, les prélates, les prêtres et les moines, ainsi que les ministres, les gens du roi et tous les consorts, il se contentera, en attendant mieux, d'avoir 80,000 hommes de l'armée et 20,000 ouvriers.

Et vous verrez que l'Europe révolutionnaire aura la bâtie de prendre au sérieux les plans de Garibaldi ; mais cela parce que tout ce qui est entrepris à Rome et contre Rome doit avoir un caractère universel et touche à tous les intérêts sataniques ou divins.

Après quoi, Garibaldi est demeuré enfermé vingt-deux minutes avec Victor-Emmanuel.

Que se seront dit le grand homme et le galant homme ? Le *Fanfulla* l'ignore certainement aussi bien que nous. Mais l'entrevue fait partie de la comédie politique dont je parle. A qui persuaderont que Garibaldi, ennemi implacable de la monarchie qu'il a roulée dans la fange et livrée aux exécutions de la secte, se convertit tout à coup en voyant la figure du roi ?

Au reste, nous verrons peu à peu se dérouler le plan de Garibaldi.

Victor-Emmanuel a eu une autre visite que celle de Garibaldi, celle du prince Torlonia, venant le remercier d'avoir fait frapper une médaille d'or en mémoire du dessèchement du lac Fucino, œuvre gigantesque du prince romain.

M. Torlonia avait pris l'avis du pape et a été d'une convenance parfaite : il ne pouvait refuser une médaille frappée en son honneur par le roi pour une œuvre accomplie hors des anciens territoires de l'Eglise, mais il suppliait Sa Majesté de borner là les témoignages de sa bienveillance, attendu qu'il demeurait inviolable fidèle au Pape.

M. Torlonia a accordé une audience

au R. P. A. Delaporte, supérieur des Frères de la Miséricorde de Paris. Comme je vous ai déjà dit, lorsque je vous enverrai les détails de cette intéressante audience dans ma prochaine.

Mgr Isoard, auditeur de rote pour la France, vient de partir pour Paris, où il va prêcher le carême.

Hier matin, le Pape a reçu la députation belge, présidée par M. le sénateur de Cannart de Hamale, et composée de trente membres, tous personnalités de distinction.

Le président a lu une adresse et déposé au pied du trône, au nom de la Belgique catholique, une somme de près de 300,000 francs.

Nous aurons, je l'espère, la réponse du Pape, qui a été très-belle. (*L'Univers*).

ETRANGER

ESPAGNE. — L'Agence Havas donne les dépêches suivantes :

« Saint-Sébastien, 2 février, 11 h. du mat.

« Hier, le général Loma a franchi la rivière d'Orio et battu les carlistes. Il a occupé Ajja. Les généraux Blanco et Infanzon ont occupé Merch